****

**CSEE du 25 mars 2020 n°6**

****

**Le Code du travail gravement touché sur le champ de bataille.**

**La solution patronale : Contre le virus… Travailler plus.**

* Les boutiques sont fermées
* Les plateaux de la relation clients, Ag PRO PME, SCO, UAT Pro et UAT GP sont fermés et les TLC en télé travail
* Les AE sont en télé travail également
* Seuls les Techniciens des UI continuent à se rendre sur les sites et quelques salariés de l’UFR à Fleury les Aubrais

La CGT dénonce avec force la loi d’état d’urgence sanitaire. En effet pour amortir le coût économique engendré par la pandémie, la loi d’état d’urgence va permettre aux entreprises d’élaguer les droits des salariés en hypothéquant leur santé.

Au travers de cette loi, le gouvernement appuyé par les patrons du CAC 40, impose aux salariés de faire des sacrifices pour le bien de la nation en les sommant de prendre des risques considérables.

Ce qui ressort du projet de loi d’état d’urgence pour faire face à l’épidémie de Covid-19.

Dérogations au Code du travail en matière de temps de travail, congés payés, JTL…

Le volet social du texte repose essentiellement sur des régressions sociales pour les salariés du public comme du privé, le tout pour une durée illimitée. Le mot sanitaire n’est pas adapté dans ce projet de loi. Pour endiguer réellement l’épidémie, il faut prendre des mesures pour consolider les droits des salariés et non pas les fragiliser

Un Grand absent pointé dans cette loi d’urgence : l’investissement dans la recherche et l’hôpital public.

L’unité d’Assistance Technique Pro part en vrille.

A force de tout miser sur la sous-traitance et de supprimer des postes à l’UAT NE qui gère les clients Pro, ce dernier est en débordement.

Pour rappel, 200 ETP restants sur l’UATNE soit 20% de suppression de poste par an.

 Cause COVID-19, tous les partenaires de l’Assistance Technique Pro sont fermés. L’Assistance technique Pro est donc en débordement. Seul 30% des appels sont honorés.

Ce sont les Télé conseillers de l’Agence Pro PME qui viennent en aide à l’UAT Pro.

Les TLC Pro PME seront chargés de guider le client en panne sur le portail pour s’auto dépanner.

SAUVEZ DES VIES, RESTEZ CHEZ VOUS